



Commune de La Roche-en-Ardenne

Février 2014



Bulletin communal



Hives

Sommaire	1	Loisirs	31
Le mot du Bourgmestre	2	Sports	33
Population - État civil	13	Enseignement	39
L'invité du mois	15	Vie culturelle	41
Environnement	17	Vie associative	45
Services	19	Petites annonces classées ...	59
Santé	27	Agenda des manifestations ...	60



INFORMATIONS

Mesdames et Messieurs,

Bonjour,

L'année 2014 est une année de commémorations. Certes, marquant le siècle du début de la Première Guerre, mais aussi les 70 ans des événements tragiques de 1944.

De nombreux monuments, croix, pierres et arbres portent les traces de cette histoire. Ils nous rappellent qu'il faut éviter les erreurs du passé. Concernant le projet de paix, la construction de l'Union Européenne est une belle initiative qui pendant septante années a probablement épargné l'Ouest de notre continent, en transformant les ennemis du passé en amis.

Vis-à-vis de ce message de paix et de stabilité, la commune, depuis de nombreuses années, assure un rôle pédagogique.

Deux voyages de mémoire seront organisés à l'attention de nos enfants. Un premier pour les élèves de 5^e année secondaire à Buchenwald à la fin du mois d'avril et un second, au début de l'automne, en Belgique, pour les élèves de 5^e et 6^e année des écoles primaires.

Un agenda des commémorations a également été établi, les dates à retenir sont les suivantes:

- mardi 29 avril : mémorial B17 à Bérismenil en présence du dernier vétérane Ralph Sack et de sa famille
- samedi 6 septembre : commémoration de la première libération de La Roche-en-Ardenne
- mardi 11 novembre : Armistice

- samedi 20 décembre : remise en place de la plaque des victimes civiles le jour anniversaire de la mort de l'abbé Louis Liégeois, première victime rochoise de la Bataille des Ardennes.
- dimanche 11 janvier 2015 : commémoration de la seconde et définitive libération de La Roche-en-Ardenne.



Voici revenu la saison des grands feux.

Cette belle tradition de l'allumage du grand feu motive les uns et les autres à sortir à la rencontre des voisins, un petit peu en souvenir des soirées, des « sizes », qui se tenaient pendant les mois d'hiver obscurs. C'est aussi une belle manière de chasser l'hiver et de hâter le retour du printemps.

Toutefois, la zone de secours Luxembourg attire l'attention des organisateurs sur l'obligation de prendre des mesures de sécurité.

1. Respecter la législation concernant la distance entre le grand feu et les constructions (voir Règlement général de police).
2. Établir un périmètre autour du bûcher afin de tenir les personnes à distance suffisante (une fois la hauteur du bûcher constitue un minimum). Ce périmètre sera matérialisé et l'interdiction sera signalée par des pictogrammes conformes.
3. Désigner un responsable sécurité qui :
 - veillera à l'application et au respect des dispositions de sécurité ;
 - préviendra toute action du public pouvant être dangereuse ;
 - veillera que les chemins d'accès des services de secours soient libres ;
 - repérera les ressources en eau disponibles (bornes, plans d'eau,...) ;
 - préviendra les secours en cas de nécessité ;
 - accueillera et guidera les services de secours si nécessaire ;
 - informera le centre 100 de l'allumage du grand feu.
4. Disposer à proximité d'un extincteur.
5. Les chapiteaux ou autres éléments pouvant abriter des personnes devront être situés à 30 mètres au moins du bûcher.



Les prochaines élections européennes, fédérales et régionales auront lieu le dimanche 25 mai. Les bureaux de vote et de dépouillement seront fortement sollicités. Si vous souhaitez être assesseur, je vous invite à prendre contact avec Huguette Lissor au 084/245.062.

Afin de soutenir les secteurs de l'économie et de l'emploi, la Commune d'Houffalize et notre Commune projettent de créer ensemble une Agence de Développement Local (ADL). L'objectif est de valoriser le potentiel de leur territoire avec une stratégie de développement économique à long terme.

Concrètement, pour avoir la reconnaissance et les subsides de la Région wallonne, les deux communes doivent déposer un dossier d'agrément dont la rédaction est confiée conjointement au GAL Pays de l'Ourthe et à la Fondation Rurale de Wallonie, deux partenaires déjà actifs sur notre commune.

Le dossier sera enrichi par les résultats d'une enquête et trois réunions de travail seront organisées. Elles auront lieu à 19 heures, le 13 février et le 8 mai à la salle de Warempage et le 27 mars au Foyer nadrinois à Nadrin.

Inscription souhaitée à la Fondation Rurale de Wallonie, famenne@frw.be

Pour la deuxième année consécutive, le 6 mars 2014, la Ville de La Roche-en-Ardenne est partenaire avec la Ville d'Houffalize pour sa journée « Action Jobs Etudiants ».

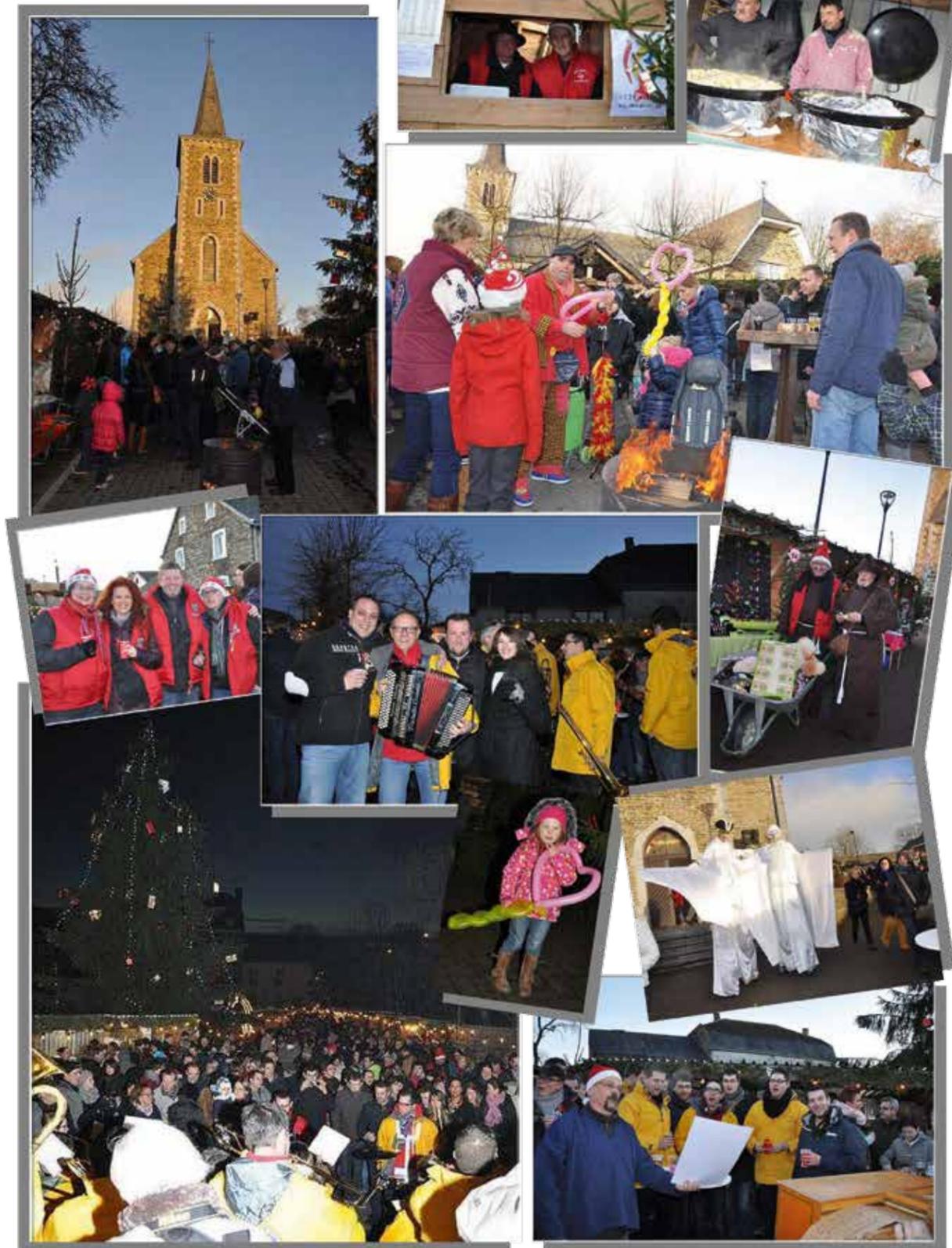
Cette action permet aux jeunes de découvrir les offres d'emploi de leur région, de recevoir une aide pour la réalisation d'un CV, de simuler des entretiens d'embauche et de rencontrer des employeurs potentiels.

L'an dernier, 23 offres d'emploi différentes sur la Roche avaient été présentées.

Une navette sera mise en place au départ de La Roche-en-Ardenne pour permettre aux jeunes de se rendre sur place. Informations au 0490/64.48.86.

Voici quelques photos prises dans le cadre des multiples activités qui ont égayé notre Commune tout au long des dernières semaines. Vous pouvez consulter les reportages complets de ces événements sur le site de l'Administration communale (<http://www.la-roche-en-ardenne.be>) dans la rubrique "galeries photos".

Marché de Noël à Bérismenil



Spectacle "Dans le ciel, deux étoiles" en hommage à Brel et Piaf à La Roche



Concert de Noël par la chorale Larochante à Bérismenil



Course "La Corrida" à La Roche



Rando VTT de la patinoire à La Roche



*Présentation des vœux du Collège communal
à la population à Halleux*



(c) La Roche 2014 - Pierre-Eric Leclercq

Lauréats du Trophée sportif communal 2013



*Prix de la Performance : Serge Carez (motocyclisme, vitesse pure-endurance).
Prix de la reconnaissance : Denise Cremer et Lucien Petit (Volley club Rochois).
Prix du fair-play Michaël Bouvy (ex-arbitre, football).
Prix du jury : Dédé Fagnant, à titre posthume (football) .*



*Commémoration de la seconde libération de la ville et la région,
le 11 janvier 1945.*



Les demandes de permis actuellement à l'examen sont les suivantes :

Permis d'urbanisme

- Construction d'un muret en pierre sèche à Mousny.
Demandeur: Eric VAN STEENVOORT.
- Régularisation de la transformation d'un chalet à Floumont.
Demandeur: André SOROGÉ.
- Construction d'un hangar à Bérismenil.
Demandeur: Serge BODSON.
- Construction d'une maison à Ronchampay.
Demandeurs: M. et Mme DE KEULENAER.
- Construction d'une maison à Bérismenil.
Demandeurs: M. et Mme RAMAKERS.
- Démolition et reconstruction d'une annexe à Floumont.
Demandeur : Yves TYTGAT.
- Régularisation d'une terrasse et d'une porte de garage d'un chalet de vacances à La Ferme au Pont.
Demanderesse: Bernadette QUITTELIÉ.

Permis d'environnement

- Renouvellement de l'exploitation d'un dépôt d'artifices de joie en vue de la vente aux particuliers à La Roche.
Demanderesse: SPRL LENGELER.

Ces dossiers sont à votre disposition jusqu'au 15 février.

Bonne journée à toutes et à tous !

*Guy GILLOTEAUX,
Bourgmestre.*

Bulletin communal : modalités.

- Tous les textes à insérer doivent nous parvenir **pour le 10 du mois précédant la parution.**
- Tout article doit impérativement être dactylographié, mis en page dans le bon format et accompagné d'un support informatique pour nous permettre de le redimensionner au besoin (CD Rom, disquette ou clé USB). **Vous pouvez également l'envoyer par E-mail à l'attention de Nadine LAMBERT à l'adresse suivante :**

nadine.lambert@la-roche-en-ardenne.be

Dès réception de votre E-mail, un accusé de réception vous sera envoyé. Si vous ne le recevez pas, prenez contact téléphoniquement avec Nadine LAMBERT au 084/245.061. (le matin à l'exception du mercredi).

TARIFS :

- **Encarts publicitaires :** Les tarifs ci-dessous s'entendent donc **TVA non comprise.**

	A l'année		Pour 1 parution	
	Rochois	Non Rochois	Rochois	Non Rochois
1/8 de page	250 €	450 €	50 €	90 €
1/4 de page	450 €	750 €	90 €	150 €
1/2 page	750 €	1250 €	150 €	250 €
1 page	1250 €	2000 €	250 €	400 €

- **Petites annonces :** Toute petite annonce (à vendre, à louer, etc) devra être **payée à la demande** (3 € par mois par petite annonce de 3 lignes).

- **Articles insérés par une association culturelle ou sportive de la commune :** Ce type d'article est inséré gratuitement **mais son format est limité à 1/4 de page.** Si l'article inséré dépasse 1/4 de page, le supplément sera facturé au tarif des publicités.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nadine LAMBERT, le matin (à l'exception du mercredi), au 084/245.061.



Naissances

- Augustin THOMAS, fils de Hervé et de Alexandra MOREAUX, de Ronchamps, le 25/11/13.
- Hanna KARMAOUI, fille de Saïd et de Mathilde BREUER, de Halleux, le 10/12/13.
- Yana VAN HOORDE, fille de Kathy VAN HOORDE, de La Roche, le 17/12/13.
- Jules RENARD, fils de Yves et de Emilie NOTHOMB, de Beusaint, le 21/12/13.
- Ethan MOREAUX, fils de Xavier et de Magali LAMBERT, de Hives, le 23/12/13.
- Eva et Sarah LEMAIRE, filles de Charles et de Emilie VONCKX, de Beusaint, le 24/12/13.

Décès

- Marcel DACO, veuf de Célestine JACQMIN, de Maboge, le 15/12/13.
- Nelly JAMOTTE, veuve de Zwonko Ivon RADAS, de La Roche, le 17/12/13.
- André DETAILLE, époux de Francine SIMON, de Cielle, le 17/12/13.
- Marie-José LIENARD, veuve de Emile DANGREAU, de La Roche, le 30/12/13.
- Jean DEFAYS, veuf de Liliane MELCHIOR, de La Roche, le 01/01/14.
- Marie-Thérèse GEUS, veuve de Polydore DE ROY, de La Roche, le 02/01/14.
- Rachel GRIMONPREZ, veuve de Pierre JANTY, de La Roche, le 02/01/14.
- Joseph MABOGE, époux de Madeleine DEFOY, de Nisramont, le 03/01/14.
- Victoria SOREIL, veuve de Jules COLLIGNON, de Roupage, le 05/01/14.

Remerciements

Pour un mot, une fleur, un geste ou une pensée ...

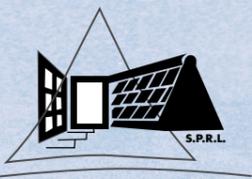
Pour toutes ces attentions que vous nous avez témoignées lors du décès de Monsieur André DETAILLE, dit « boule », époux de Madame Francine SIMON, la famille vous remercie de tout cœur.

A tous, nous vous disons de tout cœur un grand merci pour vos messages et vos marques de sympathie témoignés lors du décès de Monsieur Jean DEFAYS, veuf de Madame Liliane MELCHIOR. La famille.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de Monsieur Marcel DACO, nous vous exprimons nos plus vifs remerciements. La famille.

Nous vous disons à tous, de tout cœur, un grand merci pour vos marques de sympathie témoignées lors du décès de Madame Victoria SOREIL, veuve de Monsieur Jules COLLIGNON. La famille.

Vous êtes venus nous reconforter et nous apporter vos témoignages de soutien et de sympathie lors du décès de Madame Rachel GRIMONPREZ, veuve de Monsieur Pierre JANTY. Nous vous en remercions du fond du cœur. La famille.



**MENUISERIE-TOITURE
RAMONAGE**

SIBRET - LESUISSE

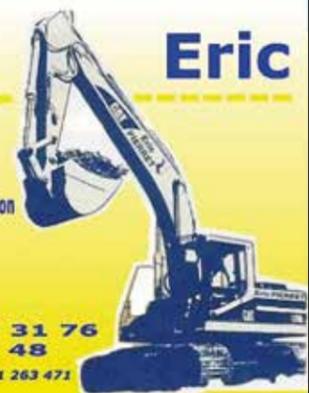
LESUISSE Vincent • Ronchampay, 23A • GSM: 0475/87 93 89
Tél.: 084/22 32 97 • Fax: 084/22 32 98

Pierret

Eric

- Tous travaux de terrassement
- Aménagements extérieurs
- Egouttage
- Placement de citernes & stations d'épuration
- Démolition et location de containers
- Vente de produits de carrière

Warempage, 2
6983 Ortho
Tel & fax: 084/43 31 76
Gsm: 0475/41 23 48
R.C. Marche: 15.807 T.V.A. 691 263 471



La ferme vivante asbl

- Ferme ouverte
- Balades à dos d'âne
- Excursions scolaires
- Cours de néerlandais à la ferme
- Stages vacances à la ferme

Route du Tram 7, 6980 Cielle (La Roche), 084/44.59.32
www.lafermevivante.be, info@lafermevivante.be





BAO

ASSURANCES DE L'OURTHE

BANQUE

FSMA : 042826 A-cB
RPM : 0463 810 442

**A proximité de chez vous,
des professionnels vous conseillent
en banque, assurances, placements et crédits**

Rue Châmont, 1
6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

084 41 27 87

e-mail : contact@ba-o.be

Site Banque : www.bao.axa-banque.be

Site Assurances : www.ba-o.be

Vous trouvez le style qui vous convient. Nous nous chargeons du prêt.



Une fois que vous avez trouvé la voiture idéale, AXA Banque met tout en oeuvre pour vous trouver le prêt idéal. Chaque demande est traitée rapidement et nous examinons ensemble la solution qui convient le mieux dans votre situation. Vous profitez ainsi très vite de votre nouvelle voiture. Sans le moindre souci.

Le prêt auto d'AXA Banque qui s'adapte à vous.

- avec un taux attractif : **2,45 % (*)**
- des mensualités fixes
- la possibilité d'emprunter **jusqu'à 110 % du montant de la valeur** (TVA incluse) de votre véhicule neuf ou récent (maximum 2 ans). De quoi financer votre système d'alarme ou votre première prime omnium !

(*) Taux prêt confort auto, valable au 10 janvier 2014 pour des voitures neuves et récentes (max. 2 ans) pour un montant emprunté supérieur à 3.700 euros et inférieur ou égal à 75.000 euros, pour une durée entre 24 et 36 mois, pouvant être revu à tout moment. Sous réserve d'acceptation de votre demande et après signature de votre contrat de crédit. **Taux débiteur fixe : 2,45 %**. **Taux annuel effectif global fixe (TAEG) : 2,45 %** pour un prêt à tempérament de 15.000 euros d'une durée de **36 mois**. La mensualité s'élèvera à **432,41 euros**, pour un montant total de 15.566,76 euros à rembourser

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

Le prêt auto est un prêt à tempérament soumis à la loi sur le crédit à la consommation.
AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain, 25, 1170 Bruxelles - TEL 02 678 61 11 - FAX 02 678 82 11 - e-mail contact@axa.be - <http://www.axa.be> - IBAN BE67 7000 9909 9587 - BIC AXABBE22 - N° BCE : TVA BE 0404 476 835 RPM Bruxelles - FSMA 036705 A

**réinventions /
le prêt auto**



L'Invité du Mois

Mago Ier, un règne qui se termine...

Le 30 mars prochain, le carnaval de La Roche-en-Ardenne, notre carnaval, aura repris ses droits. Cet événement incontournable de notre folklore attirera encore la foule. Pourtant, pour une cour, pour un prince, ce sera la fin. La fin d'une année de règne, une année riche en émotions. A quelques jours de la soirée des princes, prévue ce samedi 8 février, nous avons rencontré celui qui, pendant presque 13 mois, a endossé cette fonction. Mago Ier revient avec nous sur une année formidable.

Mago Ier, la soirée des princes s'apparente à un chant du cygne pour votre cour et vous. Comment l'appréhendez-vous ?

Je n'ai aucune appréhension particulière. On le sait, comme toute bonne chose, celle-ci a une fin. Il nous reste, à ma cour et moi, encore de beaux jours. Cette soirée des princes, où je promets des surprises, mais également les cochonnailles et l'abdication. Après, ce sera le départ d'une nouvelle aventure avec mon entrée au sein du comité des princes. La roue tourne, on va passer d'une certaine lumière à une certaine ombre, une ombre relative bien entendu. C'est un sentiment qui est difficile à évoquer.

Vous avez représenté le folklore rochois un peu partout. Une mission facile ?

Représenter sa ville n'est évidemment pas chose facile. J'ai essayé de le faire du mieux possible. Les déplacements ont été nombreux : de Hotton à Meix-devant-Virton en passant par Barvaux ou Houffalize. J'ai essayé d'être le plus naturel possible, de rester moi-même. Et cela s'est bien passé.

Quel est votre meilleur souvenir de cette année de règne ?

Question très difficile. Il y a eu de nombreux bons et beaux moments. J'épingle toutefois la descente du château le jour de mon intronisation. Dans la

liesse. Un souvenir gravé dans ma mémoire. A titre un peu plus intimiste, je pointe une soirée resto-bowling avec ma cour. Elle a été formidable, autant la cour que cette soirée (rires).



Les gens ont-ils porté un regard différent sur vous ?

Beaucoup m'ont appelé prince. Normal en soi dans notre commune. Mais j'ai eu de nombreuses marques de sympathie de clients chez Dema, là où je travaille. Des personnes sympathisaient, me parlaient du carnaval et de mon titre de prince. Cela faisait très plaisir.

En regardant dans le rétro, changeriez-vous quelque chose à votre année princière ?

Non, je ne pense pas.

Une idée sur le nom du prochain prince ? Quels conseils lui donnez-vous ?

Pas d'idées même si j'ai un pari en cours. Un conseil ? Rester soi-même et profiter au maximum de l'année, profiter de sa cour. Je lui souhaite autant de bonheur et de joie que j'ai eus.

Et si c'était à refaire ?

Je signe à trois mains (rires). C'est humainement exceptionnel, on rencontre énormément de personnes, partout.

Propos recueillis par Jean-Michel Bodelet



La Roche-en-Ardenne
commune Maya



VENDREDI 21 MARS 2014 À 20 heures

Salle du CPAS de La Roche - Rue de Beusaint, 2

CONFERENCE

« Quel rôle majeur jouent les insectes mellifères, et particulièrement les abeilles, dans le maintien de notre écosystème et quelles sont les espèces végétales à cultiver dans nos jardins afin d'attirer ces insectes ? »



Par :

Jacques BAUDOUIN, apiculteur passionné, professeur au Centre de Formation Apicole de Floumont/Ortho - Section de l'Union Royale des Ruchers Wallons (U.R.R.W.)

et

Marc KNAEPEN, conférencier renommé, ancien chroniqueur de l'émission « Jardin et loisirs » avec laquelle il a collaboré pendant 15 ans, rédacteur en chef de la seule revue francophone sur le jardin « Notre jardin », écrivain et collaborateur scientifique aux Espaces botaniques ULg.



Nos interlocuteurs répondront ensuite à vos questions.

- Droit d'entrée : GRATUIT

Léon ANDRE,
Echevin de l'Environnement.

Guy GILLOTEAUX,
Bourgmestre.



Ramassage des immondices

La collecte des déchets est réalisée par la société REMONDIS selon le schéma suivant :

LUNDI	MARDI	VENDREDI
La Roche (ville), Vecpré, Villez, Lohan, Maboge, Borzée + ancienne commune d'Ortho	Anciennes communes de Beusaint, Halleux, Hives, Samrée + Cielle	La Roche (ville)

Les sacs doivent être placés en bordure de voirie et sortis, au plus tôt, après 21h la veille du jour de collecte et, au plus tard, avant 7h le jour de la collecte.

Collecte de piles sèches et lampes fluo

Le magasin Electro MOLHAN signale qu'il participe à la campagne de recyclage.

Parc à conteneurs

Horaire d'hiver (du 01/11 au 30/04) :

☎ : 084/43.30.16.

Du lundi au vendredi de 12h à 18h et le samedi de 9h à 18h.

Ramassage des papiers-cartons

Les prochains ramassages auront lieu les jeudis 13 février et 17 avril 2014.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage « à la carte » aura lieu **du lundi 14 au vendredi 18 avril 2014**.

Renseignements complémentaires : Roland GILLET (084/244.031).

Taille des haies

La Commune possède un tracteur équipé pour tailler les haies (ramassage des branches non compris).

Tarif : 60 € pour la prise en charge + 1^{ère} heure de travail et 40 €/h pour les heures supplémentaires.

Renseignements : garage communal : Stéphane TRIBOLET (084/41.12.39).

Les guides composteurs

Chantal et Guy WARNIE - Warepage	084/34.52.76	de 10h à 18h
Jean-Marie BRANDELEER - Ortho	084/43.35.09	de 18h à 20h
Patrick VOLVERT - Floumont	081/24.82.48	heures de bureau
Philippe DONNEAU - Nisramont	0474/21.68.21	de 18h à 20h
Guy VAN ZELE - Floumont	084/43.35.72	de 9h à 20h

**MENUISERIE
ET TOITURES**
PAUL GILLES

MABOGE
Rue de Chession 37
☎ **084/411 076**
0495/167 702

- Châssis bois et PVC
- Parquets
- Cloisons et plafonds
- Portes coupe feu

Pierres-Marbres-Granits
Caveaux-Monuments
Carrelages-Cheminées-Escaliers
Plans de Travail
Cuisines & salles de Bain ...

sa.heck@swing.be
Tél.: 084 41 15 49
Gsm: 0472 59 62 29

HECK S.A.
Rue de Cielle 18 B-6980 La Roche en Ardenne

BURHAGRI sprl
20, Hives
6984 HIVES
0496/242.454. 0496/242.458.
Travaux agricoles

TERRASSEMENTS
* travaux de terrassement, d'aménagement, d'égouttage.
* placement de citernes à eau ou autres.
* placement de stations d'épuration agréées Région wallonne.
* location de containers et vente de produits de carrière.
Travaux agricoles



Sacs Poubelle - Distribution 2014

Le calendrier de la distribution se présente comme suit :

DATE	LIEU	HORAIRE
Samedi 22 février	Salle du C.P.A.S. de La Roche	De 10h00 à 12h00
Samedi 22 février	Ecole d'Ortho	De 13h30 à 15h30
Lundi 24 février	Salle de Halleux	De 17h30 à 18h30
Mardi 25 février	Salle de Beausaint	De 17h00 à 18h30
Mercredi 26 février	Salle de Hives	De 17h30 à 18h30
Jeudi 27 février	Salle de Samrée	De 17h00 à 18h30



Dès le **3 mars 2014**, il ne sera plus possible de se procurer les sacs non retirés lors de la distribution 2013.

Les sacs seront également disponibles au service « population » à partir du **lundi 3 mars**.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information au 084/41.12.39 (Roland GILLET – Myriam THIRY).



Permanences de Mr le Bourgmestre

Guy GILLOTEAUX assurera, sauf imprévu, ses permanences de février tous les samedis matin, de 9h00 à 12h00, à l'exception du samedi 8 février.

Vous pouvez également prendre rendez-vous en téléphonant au 0495/79.82.71.

Service population/état civil

Le service Population/Etat civil règle les matières administratives liées à la tenue du fichier national. Si votre situation professionnelle subit un changement ou n'a pas été déclarée, veuillez donc nous avertir le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse effectuer les changements nécessaires.

Vous désirez obtenir rapidement des informations sur les procédures de délivrance de document :

- fabienne.nollomont@la-roche-en-ardenne.be
- joel.chisogne@la-roche-en-ardenne.be
- elodie.gaspard@la-roche-en-ardenne.be

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h. (Tél. : 084/41.12.39)

Une permanence est également organisée tous les samedis de 8h30 à 12h30.

CPAS

Centre Public d'Action Sociale de La Roche - Rue de Beausaint, 2 à La Roche - 084/41.18.72.

Le service administratif est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Pour les services plus spécifiques, des permanences sont organisées selon l'horaire suivant :

- **Service social** : - Guy BASTIN : le lundi et le jeudi, de 8h30 à 11h45 ;
- Bénédicte SERVAIS : le mardi et le vendredi, de 8h30 à 11h45 ;
- Laura STILMANT : le mercredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service insertion socio-professionnelle** : Christine LOURTHIE : mardi et jeudi, de 8h30 à 11h45.
- **Service allocations chauffage** : - le mardi, de 13h à 16h ;
- le mercredi, de 13h à 16h ;
- le vendredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service médiation de dettes** : Aline LIEGEOIS : le mardi, de 8h30 à 11h45.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Besoin d'un coup de main ! Les personnes physiques et morales (associations, écoles...) peuvent faire effectuer certaines activités via l'ALE.

Inscription : 7,45 € par an. **Prix du chèque ALE** : 6,45 € (= 1 heure de travail, assurance comprise).

Possibilité de déductions fiscales de 30 %. Déplacements du travailleur à votre charge : 0,25 €/km.

Info-formations : Infos sur toutes les formations de la province de Luxembourg.

Notre adresse : rue de Beausaint, 19 (1^{er} étage) à 6980 La Roche. **E-mail** : alelaroche524@yahoo.fr

Ouverture au public : tous les mardis de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions : BOURCY Richard, agent ONEM-ALE (0496/21.10.14).

Bonne Année

Le GAL Pays de l'Ourthe vous souhaite

2014 : une nouvelle année pleine d'ambition pour le Groupe d'Action Locale Pays de l'Ourthe !

- 2
Mille fois plus d'ambition
- 1
Tracés
- 1
Année entière de nouvelles actions
- 4
fois plus de motivation

Développer la qualité sur le territoire, tel est notre objectif depuis 2009. En 4 années, le GAL a réussi à créer un groupe d'ambassadeurs prêt à s'investir pour améliorer la qualité de leur prestation touristique. Aujourd'hui, 32 acteurs touristiques sont devenus « Quality Coach » et 16 ont obtenu le label « Wallonie Destination Qualité ». La prochaine formation aura lieu à Rendeux les **5 & 6 juin 2014**. Ne manquez pas cette occasion de valoriser votre activité !

*Vous désirez améliorer votre fonctionnement ?
Vous avez besoin d'un accompagnement pour l'élaboration de votre dossier qualité ?*

Contactez notre responsable qualité
Stéphanie Pahaut : 084/36.78.37
tourismequalite@coeurdelardenne.be

Les acteurs touristiques du Pays de l'Ourthe font partie des premiers labellisés en Wallonie !

Parce que la qualité, c'est aussi accompagner les acteurs dans les domaines de la communication et du marketing, le GAL organise des ateliers pratiques sur Facebook.

+ d'info

www.paysourthe.be

Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales



Différentes réalisations du Service Travaux de l'Administration communale de La Roche.

Réparation d'un chemin à Hives, création d'un chemin au Pont de Borzée et travaux devant l'église de Maboge



Travaux de peinture à l'école primaire et à l'école maternelle de Beusaint



Travaux d'entretien au Domaine de Tchession à La Roche



Préparation de la salle de Warempage dans le cadre de noces d'or



Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Monsieur Stéphane TRIBOLET au 084/41.12.39.

Stéphane TRIBOLET, Chef des Travaux

Charles RACOT, Premier Echevin.

Accueil Temps Libre (A.T.L.)

Les accueillantes extrascolaires et les animatrices prennent soin de vos enfants lors des accueils extrascolaires.

Le service ATL est situé à l'administration communale, Place du Marché 1 à La Roche, au 2^{ème} étage.

La coordinatrice, Carine Sénéchal, est disponible : - les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h.

- les mercredis de 9h à 18h.

En cas de besoin, vous pouvez la contacter au 0490/64.48.86. Laissez-lui un message et elle vous rappellera dès que possible. Pour la rencontrer, il est préférable de prendre un RDV.

Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse suivante : carine.senechal@la-roche-en-ardenne.be

Location des chapiteaux communaux

Les chapiteaux de la Commune peuvent être loués par les associations (150 €/chapiteau).

Renseignements : HENET Clarence : 084/245.058. (uniquement le matin, du lundi au vendredi).

Salles communales

Centre sportif et culturel La Roche - C/O M. Dominique Caprasse	☎ : 085/71.27.76 (privé) ou 0496/438.539
Salle Li Mahonette de Beusaint - C/O Mme Isabelle André	☎ : 084/41.27.80 ou GSM : 0497/361.066
Salle du football de Bérismenil - C/O M. Ernest Bultot	☎ : 084/44.42.86
Salle de l'ancienne école de Bérismenil - C/O Mme A-M Moussebois	☎ : 084/44.43.89
Halle de Maboge - C/O M. Guy Christophe	☎ : 084/31.59.22
Salle de Buisson - C/O M. Guy Toussaint	☎ : 084/43.30.14 ou GSM : 0479/489.860
Salle de Hives - C/O M. Jean-Michel Bodelet	☎ : 0497/273.309
Salle de Samrée - C/O M. Jean-Marie Prévot	☎ : 084/44.40.54
Chalet du Ski à Samrée - C/O M. Léon Hardy	☎ : 084/44.43.18
Salle de l'école d'Ortho - C/O Mme Isabelle Toussaint - Servais	☎ : 084/43.33.56
Salle de Halleux - C/O Mme Anne-Marie Gérard - Jacoby	☎ : 084/41.16.82
Salle «La Fête des Blés» de Warempage - C/O M. Michaël Englebert	☎ : 084/21.30.73 ou GSM : 0497/190.520.
Salle « La Maison du Plateau » de Vecmont :	
- Président : M. Philippe Félix	☎ : 0496/257.859
- Pour les réservations : Mme Danielle Collignon - Wathélet	☎ : 084/41.21.85 ou GSM : 0495/672.758.

Cyberespace

Le Cyberespace met à votre disposition 2 ordinateurs à l'Hôtel de Ville de La Roche.

Le tarif est le suivant : 0,50 €/h pour les moins de 18 ans et de 1 €/h pour les 18 ans et plus.

Attention : âge minimum : 12 ans.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Il vous suffit de réserver votre ordinateur auprès du Service Population (084/41.12.39).



Espace public numérique Vecmont

Les formations en informatique (initiation au pc, word, excel, skype, e-mail, etc...) sont en cours à la salle "La Maison du Plateau" à Vecmont.

Celles-ci se tiennent les mercredis de 19h30 à 21h30, elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Renseignements : Patrick Wasnaire (Gsm 0476/96.66.15) - Hubert Batteux (Gsm : 0499/35.55.83).

Mic-ados amo

Mic-Ados est un service d'aide et d'accompagnement aux jeunes de moins de 18 ans dans leur milieu de vie. Ecoute, soutien dans des démarches, recherche d'informations, ... voilà ce que peuvent trouver les jeunes chez Mic-Ados. Les parents peuvent également venir chercher un soutien pour l'éducation. Service gratuit, anonyme, indépendant et respectueux des conceptions de chacun.

Renseignements : Mic-Ados, 15 place du Bronze (2^{ème} étage), 6980 La Roche. Tél : 084/31.19.31.

Permanence téléphonique le mercredi de 12h à 14h au 0494/25.53.08.